

Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Perpignan  
EXTRAIT du registre des délibérations du  
Conseil municipal de Bompas  
Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Membres en exercice : 29

Membres ayant pris part à la délibération (27) : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Jean-Francis FRANCHET, Sylvie TROTIN, Guy FERNAND, Jean Pierre SERRIE, Yolande LAFRANCAISE, Colette GONZALVEZ, Dominique TEXTORIS, Bernard MARY, Marie DARNER, Claude CAMPS, Carole COLMENERO (procuration à Claude Camps), Jérôme CATHALA, Arnaud TREMOUILLE, Alexandre BEZAULT, Lucy FERRER, Pierre TILLOIS, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Caroline LANGLAIS (procuration à Brigitte Lesieur)

Date de convocation : 24 juin 2021

Secrétaire de séance : Pierre TILLOIS

**Objet : Attributions de subventions aux associations**

Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est expliqué que la commission « vie associative » s'est réunie et a étudié les dossiers et les montants des subventions.

Sont présentés, via les tableaux ci-dessous, les propositions de subventions à faire aux associations.

Associations sportives	Montant de la subvention
ACCA Chasse	500 €
Bompas Cyclo-tourisme	700 €
Gymnastique Volontaire	1 800 €
Les Archers de Bompas	1 200 €
Club Loisirs	800 €
US Bompas Foot	8 000 €
Kung-Fu Bompas	1 600 €
Boule Lyonnaise	900 €
Pentathlon moderne	1 800 €
Club Canin	800 €
Tennis Club	8 000 €
EAO Judo Club	1 600 €
Nanbudo	2 700 €
La Pétanque	500 €
Athlé Bompas	8 000 €



Associations culturelles, de partage et aux bénéficiés de tous	Montant de la subvention
FNACA	150 €
Souvenirs Français	150 €
Famille du soleil de là-bas	250 €
Club des aînés	500 €
COS Bompas	10 000 €
Don du sang	400 €
Ligue Cancer	200 €
Sec. Cath.	350 €
Blouses roses	150 €
Echecs	350 €
Scrabble	200 €
Doigts habiles (patchwork)	350 €
Génération 63	200 €
Bompas canta	400 €
Sardanistes	600 €
Club photo	350 €
Fil d'or	200 €
Cargols	1 200 €
A partager	250 €
Chats libres villelonguets	1 000 €

D'autres part vu l'épisode sanitaire, il est proposé d'apporter une subvention exceptionnelle à :

Associations	Montant de la subvention	Motifs de l'exceptionnalité
Association des commerçants	1 000 €	Relancer l'économie locale suite à l'épisode covid 19
Comité des fêtes	5 000 €	Relancer les animations et les festivités suite à l'épisode de covid 19

Il est expliqué que ce montant total (62 150 €) est bien inscrit au Budget Primitif 2021 voté par le conseil municipal.

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :**

- d'autoriser le versement de subventions aux associations comme présenté sur les tableaux ci-dessus
- d'autoriser le maire à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 1<sup>er</sup> juillet

Laurence AUSINA  
Maire

